



Lycée Professionnel Marius Bouvier
LYCEE DES METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

Le Proviseur
Aux
Parents d'élèves

Tournon, le 5 novembre 2019

PROVISEUR
LC
19/20

Objet : Candidats en situation de handicap.

Affaire suivie par
M CALATRABA
proviseur et Mme
SINTES Infirmière
scolaire

Madame, Monsieur,
Votre enfant est scolarisé au LP Marius Bouvier.

Téléphone
04.75.07.86.50
Télécopie
04.75.07.86.51

Mél :
ce.0070031W
@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
69 route de Lamastre
BP 93 - 07301
TOURNON-SUR-
RHONE CEDEX

- S'il est scolarisé **en première année de CAP et en situation de handicap**, il peut présenter une demande d'aménagements. Les aménagements proposés pourront faire l'objet d'une reconduction tacite lors de l'année suivante. Ainsi, les candidats en deuxième année de CAP de la session 2021, bénéficieront en cas d'inscription à l'examen, d'une reconduction des aménagements obtenus au cours de la précédente session 2020 **sans qu'il soit nécessaire de refaire une nouvelle demande.**

- S'il est scolarisé **en classe de première professionnelle**, il peut présenter une demande d'aménagements, laquelle pourra faire l'objet d'une reconduction tacite lors de l'année de terminale professionnelle. Ainsi les candidats de terminale professionnelle de la session 2021 bénéficieront en cas d'inscription à l'examen, d'une reconduction des aménagements obtenus en classe de première au cours de la session 2020 **sans qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle demande.**

- S'il passe l'examen cette année (**CAP, BEP, BAC PRO ou MC**) et s'il est en situation de handicap, il peut bénéficier d'aménagements pour l'examen.

Les dossiers sont à retirer auprès de Mme SINTES, infirmière, **avant vendredi 8 novembre 2019** et seront à lui rendre avec les pièces nécessaires **avant jeudi 14 novembre 2019.**

Très cordialement

